



Déclaration d'adhésion à Réseaux Thermiques Suisse (RETS)

Entreprise _____

Adresse _____

Interlocuteur _____

Téléphone / Courriel _____

Je souhaite / Nous souhaitons adhérer à Réseaux Thermiques Suisse en tant que:

- Producteurs, exploitants
- Contracteurs
- Ingénieurs, planificateurs
- Artisanat, constructeurs d'installations, fournisseurs, installateurs, industrie
- Gérances immobilières
- Pouvoirs publics, politiciens, associations, organisations partenaires, personnes privées
- Ecoles, EPF, universités, HES, étudiants

Lieu, date _____

Signature _____ **Cachet** _____

Catégories de membres et cotisations

Producteurs, exploitants: Entreprises en Suisse produisant du chauffage et de la réfrigération à distance ou de proximité et qui en assurent la distribution à des tiers.

Contracteurs: Entreprises qui construisent, exploitent et maintiennent en état des installations de chauffage et de réfrigération à distance ou de proximité sous forme de contracting.

Ingénieurs, planificateurs: Entreprises s'occupant pour des investisseurs et des exploitants futurs de la conception, de la planification et de la mise en service d'installations de chauffage ou de réfrigération à distance ou de proximité.

Artisanat, constructeurs d'installations, fournisseurs, installateurs, industrie: Entreprises s'occupant du développement et de la fabrication d'installations de production et de distribution de chauffage et de réfrigération à distance ou de proximité ou de la livraison de composants, de systèmes de régulation ou de commande correspondants.

Gérances immobilières: Entreprises gérant et entretenant des biens immobiliers dans des régions de chauffage ou de réfrigération à distance ou de proximité.

Administrations publiques, politiciens, associations, organisations partenaires, personnes privées, écoles, EPF, universités, HES, étudiants: L'adhésion en qualité de membre associé est ouverte aux administrations publiques, politiciens, organisations faitières, aux collectivités, organisations fédérales, cantonales et communales ainsi qu'aux écoles, EPF, universités, HES, étudiants et sympathisants poursuivant les buts de l'association ou entretenant une relation privilégiée avec l'association.

Catégories de membres	Cotisation (TVA en sus)
Producteurs, exploitants (centrales régionales ou municipales)	CHF 50.00 / GWh/a Cot. min. CHF 1'000.00
Contracteurs	CHF 50.00 / GWh/a Cot. min. CHF 3'500.00
Ingénieurs, planificateurs ≤ 5 employés dans le secteur chauffage à distance De 6 à 10 employés dans le secteur du chauffage à distance De 11 à 20 employés dans le secteur du chauffage à distance De 21 à 50 employés dans le secteur du chauffage à distance > 50 employés dans le secteur du chauffage à distance	CHF 1'000.00 CHF 2'000.00 CHF 3'000.00 CHF 4'000.00 CHF 5'000.00
Artisanat, constructeurs d'installations, fournisseurs, installateurs, industrie ≤ CHF 5 millions chiffre d'affaires dans le secteur du chauffage à distance > CHF 5 à 10 millions chiffre d'affaires dans le secteur du chauffage à distance > CHF 10 millions chiffre d'affaires dans le secteur du chauffage à distance	CHF 2'500.00 CHF 5'000.00 CHF 7'500.00
Gérances immobilières	CHF 750.00
Administrations publiques, politiciens, associations, organisations partenaires, personnes privées	CHF 300.00
Ecoles, EPF, universités, HES, étudiants	CHF 300.00
Les cotisations selon la décision de l'Assemblée générale du 19.08.2020 sont en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2020.	